



DROIT AU LOGEMENT

COMMUNIQUÉ

Rennes, le 10 décembre 2012

Communiqué du DAL 35

Quelques militants ont quitté le DAL35 pour former une autre association, spécialisée dans l'aide aux migrants. Le DAL 35 est le seul comité rennais reconnu par la Fédération Droit Au Logement. Il adhère à la charte du DAL et ses militants, y compris des militants d'origine (dont le président, élu à son assemblée générale de janvier dernier), continuent de se battre dans la ligne de la charte, notamment pour:

- Unir et organiser les familles et les individus, mal-logés ou concernés par le problème du logement,
- Exiger le relogement décent et adapté de toute famille et personne mal-logée ou sans logis.
- Aider les mal-logés et les sans logis à mener leur propre lutte et à reconquérir leur dignité, au moyen d'actions collectives portant sur des revendications concrètes et réalistes.
- Ouvrir son champ d'actions en s'alliant à d'autres groupes luttant contre les précarités.

Globalement donc pour faire respecter le droit à un logement décent pour toutes et tous, sans exclusive.

Nos moyens sont : la négociation; les réquisitions, l'action judiciaire et l'aide aux dossiers DALO, entre autres.

Nous tenons une permanence tous les mercredis de 14h30 à 17h à la MIR, 7 quai Chateaubriand, et malheureusement nous avons toujours plus de demandes.

Non, expulseurs, marchands de sommeil, propriétaires de logements vides, vous ne dormirez pas tranquilles !

Contact :

Michel Guérin

Tel : 06 70 54 72 05

Courriel : Dal35@droitaulogement.org

Site : <http://dal35.free.fr/>